



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER

SENTIER-ARTS ET METIERS

Réunion du 14 mai 2024

Présent.e.s : Gilles-Henri BAILLY, Guendalina BETTINELLI, Maëva C, Catherine COLLET, Pierre DE LIGNY-BOUDREAU, Angela FESTI, Dominique GIRARD, Franck GUILLORY, Chantal HEMARD, Francis LEBISSONNAIS, Bruno SALLERAS, Paul VARRY, Fabienne WEHRLE

Mairie : Jimmy BERTHÉ, élu référent du Conseil de quartier, Adjoint au Maire en charge de la jeunesse et de la vie étudiante, de l'animation locale, des métiers de la mode et des créateurs ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordinateur des Conseils de quartier.

En introduction de la réunion la coprésidente donne la parole à Jimmy BERTHÉ afin qu'il réponde aux questions de la réunion précédente.

Questions de la précédente réunion

Où en est l'avancement du dossier de camion douche pour les sans-abris, auquel participent les 7 Conseils de Quartier de Paris Centre ?

Ce projet est toujours en cours de montage la Mairie espère pouvoir arrêter une date courant mai. La DFA a indiqué que les crédits des Conseils de quartier pouvaient être utilisés, toutefois avant d'engager une quelconque dépense financière, les préalables suivants doivent être résolus pour valider ce projet et donc cette dépense :

- Complément budgétaire sur l'investissement. L'expérience du projet du camion du 10^{ème} (qui n'est pas encore en place) montre que le budget d'un camion revient à 90 000 euros,
- Financement du budget de fonctionnement, estimé à 40 000 euros de fonctionnement/an (qui comprend aussi une place de parking la nuit). Cela passerait par une délibération en CP et donc d'un accord favorable du cab Filoche que la ville prenne en charge ce financement.
- Places de stationnement réservées sur l'espace public pour que le camion puisse offrir des douches aux personnes précaires (difficulté pointée dans le 10e pour la mise en œuvre du projet)
- Identification des lieux pour branchements électriques et accès à l'eau

Le Conseil de quartier souhaiterait être informé au sujet de la mise en place de la ZTL.

Une réunion publique s'est tenue le 30 avril dans la salle des Mariages. Les Conseils de quartier ont été invités à y participer.

Une habitante explique que le projet de nouvelle charte prévoit la mise en place de formation. Elle rappelle que c'est une demande déjà exprimée par le Conseil de quartier et demande quand la Mairie les mettra en place ?

La Mairie a bien pris connaissance de la demande des CQ. Plusieurs formations ont déjà été proposées aux CQ en 2023 :

- 26/04 : Apprendre à prendre la parole en public à la MVAC Marais (5 rue Perrée) 19h – 21h
- 10/05 : Monter son projet citoyen à la MVAC Marais (5 rue Perrée) 19h – 21h
- 09/06 : Organiser et animer un diagnostic en marchant à la MVAC Louvre (5 bis rue du Louvre) 19h – 21h

Concernant la demande du Conseil de quartier sur une formation sur les budgets et une formation sur le fonctionnement de la ville, nous avons identifié un service de la ville compétent et disponible pour construire ces formations et répondre à la demande du CQ. Nous étudions actuellement les calendriers afin de pouvoir proposer ces formations aux CQ au cours de l'année 2024.

Le Conseil de quartier ayant travaillé sur un document recensant les besoins en matière de formation des conseillers, il souhaiterait le transmettre à la personne en charge de l'élaboration des formations afin qu'il ait une meilleure perception des attentes.

Présentation de l'application « DansMaRue » (DMR)

Stéphane LEULLIER co-président du Conseil de quartier Louvre-Opéra et membre de l'Association des Usagers de « DansMaRue » (AUDMR), présente l'application DMR. Il rappelle que cette application permet aux services de cibler leurs interventions, d'identifier des points noirs, d'orienter leur feuille de route et d'établir des statistiques. Elle joue donc un rôle important pour la Mairie de Paris. Il ajoute que les chiffres de DMR sont disponibles sur l'OpenData de la ville de Paris. Les statistiques sont disponibles à différentes échelles, dont l'échelle du quartier. Par exemple, dans le quartier Sentier-Arts et Métiers, on constate beaucoup de signalements concernant les tags et graffitis.

Stéphane LEULLIER explique que la première chose à faire lorsque l'on fait un signalement est d'indiquer une adresse précise avec un numéro de rue. Un habitant réagit en expliquant qu'il n'est pas toujours possible de trouver une adresse précise avec un numéro, par exemple sur les berges de Seine ou au milieu d'un parc ou d'un jardin.

Les signalements sont classés par catégories. Stéphane LEULLIER conseille d'utiliser le moteur de recherche par mot clé plutôt que de rechercher dans les différentes catégories. Il faut ensuite écrire un commentaire et joindre une photo. Concernant les commentaires, Stéphane LEULLIER conseille de mettre une description complète en qualifiant la gêne ou le niveau de danger observé. Pour les graffitis, il conseille de mettre les noms des signatures des taggeurs. Le signalement doit ensuite être validé pour qu'il soit envoyé au service concerné.

Concernant la photo, Stéphane LEULLIER conseille d'utiliser des applications permettant d'ajouter à la photo des données utiles tels que le métrage ou le niveau sonore par exemple. Stéphane LEULLIER conseille aux habitants de bien conserver le numéro de suivi DMR afin de pouvoir le transmettre à la Mairie si le problème n'est pas réglé.

Pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les application smartphone, il est également possible d'utiliser l'application « DansMaRue » sur un ordinateur.

Festival de SAM

Le festival de SAM se tiendra le 25 mai prochain. Environ 18 stands d'activité sont prévus ainsi qu'un repas partagé « zéro déchet » pour le déjeuner. Le Conseil de quartier fournira la vaisselle et chacun apportera son pique-nique. Le Conservatoire de Paris Centre, ainsi que la chorale du Cnam, proposeront une animation musicale.

La Mairie ne peut pas livrer les grilles d'affichage car elles ne rentrent pas dans le véhicule du service de logistique. Le Conseil de quartier demande s'il serait possible de solliciter l'aide de deux manutentionnaires sur l'enveloppe votée en fonctionnement pour le festival.

Le Conseil de quartier souhaiterait avoir accès au local du square Emile Chautemps pour pouvoir utiliser l'électricité.

Le coprésident remercie les partenaires qui ont aidé à la mise en place de ce festival, principalement la Régie de Quartier, et la Gaité Lyrique, la Ressourcerie L'Alternative, les centre sociaux Cerise et La Clairière, les Eco-Charlie pour leur animation de stand.

Budget

Le Conseil de quartier a voté une enveloppe de 1300€ pour le Festival de SAM. Cette enveloppe ne sera pas utilisée intégralement. Il n'apparaît donc pas utile de voter un budget supplémentaire pour ce projet.

Le Conseil de quartier a été sollicité par la Clairière afin de participer à une opération à destination des enfants de Paris Centre qui ne partent pas en vacances en leur proposant des activités et sorties culturelles et sportives. Le Conseil de quartier vote un budget de 300€ pour ce projet.

Le CQ vote aussi une dotation de 100€ pour l'achat de tige et d'étiquette pour identifier les végétaux.

Réunion publique Embellir Votre Quartier (EVO)

Le coprésident a représenté le Conseil de quartier lors de la réunion de présentation des projets retenus.

Dans le quartier, une rue aux écoles sera mise en place rue Vaucanson, de la rue Conté à la rue du Vertbois.

Un projet de réaménagement de la place Olympe de Gouge (qui se situe sur le secteur du Conseil de quartier Temple-Enfants Rouges) a également été retenu.

Les conseillers de quartier regrettent que le quartier ne puisse pas accueillir plus de végétalisation et d'arbres.

Clean Up Day

3 conseils de quartier TER, HBM et SAM ont participé à cette édition du Clean Up Day. Cette opération a permis de ramasser 5500 mégots et 5,5kg de déchets à travers 2 circuits autour du métro Temple. Environ 15 bénévoles ont participé à cette 3^e édition qui a vu la présence du Maire et de certains élus.

Le prochain Clean Up Day se tiendra le 21 septembre au moment du World Clean Up Day.

Un habitant propose lors de ce type d'opération la mise en place d'un stand de sensibilisation de la DPE.

Communication

Le Conseil de quartier disposera de ses tours de cou et des dossards pour le festival de SAM. Le Conseil de quartier Marais-Archives a réalisé un Pressbook. Le coprésident propose aux conseillers de réaliser un travail similaire pour Sentier-Arts et Métiers.

Les membres du bureau n'arrivent plus à accéder à leur boîte mail sentierartsetmetiers@conseildequartier.fr. Alexandre BAUX-DE CASTRO répond qu'il faut prendre attache avec la coprésidente du Conseil de quartier Marais-Place des Vosges qui a réalisé le site internet des Conseils de quartier. En effet, les adresses mail des Conseils de quartier au format @conseildequartier.fr sont liés à ce site internet sur lequel la Mairie n'a pas la main.

Points Divers :

- Une habitante rappelle que la Ville de Paris déploie en ce moment des modules de collecte des déchets alimentaires permettant aux parisiens de mieux trier leurs ordures et de les valoriser grâce à la méthanisation.
- Une journée du handicap sera organisée à la caserne des Minimes, le dimanche 23 juin
- Un habitant explique que les grands axes étant gérés par la Préfecture de Police, la Ville de Paris n'a donc pas les pleins pouvoirs sur ces axes. En conséquence, selon lui, il est possible que la ZTL (Zone à trafic limité) ne concerne pas les grands axes de Paris Centre comme le boulevard de Sébastopol par exemple.
- Un habitant informe le Conseil de quartier que, entre les rues du 29 juillet et la place des Victoires, la rue Saint-Honoré sera changée de sens avant les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP).

Questions

- Modification du plan de circulation : il apparaît que l'accès à la rue du Sentier ne sera plus possible à partir de la rue de Cléry certainement pour éviter l'itinéraire malin via la rue St Joseph pour rejoindre la rue Montmartre. En revanche, cela est extrêmement pénalisant pour les habitants du quartier, les usagers du parking (riverains et entreprises du bâtiment UFO - parking qui comporte plus de 7 niveaux) et la desserte du Hoxton. Pourquoi ? Car cela contraint à accéder à la rue du Sentier uniquement par la rue Réaumur ou par la rue du Croissant, ce qui veut dire qu'un riverain du quartier Jeuneurs, Poissonnière, Mulhouse, Cléry, Aboukir... devra aller jusqu'à la rue Montmartre puis prendre la rue Réaumur ou la rue du Croissant pour accéder à la rue du Sentier, au parking - ce qui peut prendre un temps considérable à certaines heures - juste pour pouvoir se garer ou accéder en bus de chez lui, sachant que cette zone est en limite de ZTL (Grands boulevards).
En inversant le sens de la rue St Joseph, l'itinéraire malin n'existe plus donc moins de dérangement des riverains de la rue St Joseph et l'accès au parking, au Hoxton, au haut de la rue des Jeuneurs et à la rue de Mulhouse reste identique sachant que la circulation est grandement apaisée dans le quartier depuis la fermeture du bus de la rue Poissonnière.
Cette solution serait-elle envisageable ?
- Budget d'investissement 2021 portant sur les bancs : Des localisations spécifiques pour 12 bancs (budget total de 12 000 €) ont été proposées ; trois de ces localisations n'ont pas été acceptées et de nouvelles propositions du CQ doivent être faites. La Mairie avait accepté le report du « crédit bancs » restant sur le Budget d'investissement 2024.
Le CQ SAM souhaiterait que le report pour ces 3 nouvelles localisations puisse être effectué sur les Budget d'investissement 2025 compte tenu du fait que l'année 2024 est déjà très largement engagée et que cette année olympique est très dense en matière de projets.
- Budget d'investissement 2021 portant sur les installations de bacs : La demande d'installer 9 bacs (budget total de 22 600 €) a été acceptée par la Mairie mais des difficultés multiples se sont présentées pour réaliser ces installations et obtenir les permis de végétaliser les concernant.
Le CQ SAM souhaite abandonner le projet d'installations de bacs tel que conçu initialement et demande l'accord de la Mairie pour cet abandon. En remplacement de ce projet abandonné le Conseil de quartier souhaite proposer d'autres projets, à hauteur de 22 600 €, et il demande que ces projets puissent être reportés sur les Budgets d'investissements 2024 et 2025.
- Un habitant demande quels seront les moyens mis en place pour faire respecter la ZTL une fois qu'elle aura été mise en place, après les JOP ?